

Nous en étions là dans nos vaines recherches commencées depuis longtemps (1889) pour localiser sûrement le site de la maison de Borgia, après avoir compulsé soigneusement les archives de l'Hôtel-Dieu, qui sont la véritable et unique source d'où découle le titre à la propriété de Manseau et des environs; mais, comme elles étaient restées infructueuses, nous ne savions plus de quel autre côté nous adresser, quand les récentes données fournies par le *Journal du Curé Récher* ont réveillé notre attention comme un jet de lumière. Nous avons fait de nouvelles tentatives pour trouver le titre actuel à la propriété Manseau, afin de remonter jusqu'à lui, en vue d'y découvrir là, peut-être, cette maison de Borgia, et pour apprendre en même temps par quel chaînon de pièces authentiques le fond de l'emplacement de Manseau, autrefois complètement aliéné par l'Hôtel-Dieu, a pu lui revenir en pleine propriété, comme en fait foi aujourd'hui le cadastre officiel dûment corrigé et finalement déterminé, suivant le plan du lot No 3755, 5 et 6, qu'on y voit.

Les Manseau sont demeurés propriétaires de leur acquisition du 22 juin 1754 et de leur emphytéose du 12 juin 1790 jusqu'au 30 novembre de cette année 1790. Leur voisin, Nathaniel Taylor, occupait le terrain du côté nord-est aussi par bail emphytéotique pour 99 années, suivant contrat que lui avait consenti l'Hôtel-Dieu devant M^{re} Descheneaux, notaire, le 31 mai aussi 1790. Il voulut acquérir des Manseau tant le fond de leur emplacement que leur droit d'emphytéose à courir jusqu'au 1er mai 1889, pour adjoindre le tout à son propre bail.

Or, c'est par la vente consentie à Taylor que nous sommes parvenus à retrouver Borgia, du moins son nom, dans la personne de deux de ses fils et de sa fille Marie-Jeanne, comme co-propriétaires chacun d'un septième dans la moitié indivise de l'emplacement Manseau, comme aussi dans deux maisons dessus construites et possédées en commun.

En effet, les vendeurs y sont désignés comme suit à l'acte du 30 novembre 1790, devant le même notaire Descheneaux:—

“Louis Manseau, père, Jean-Baptiste Manseau, Joseph Manseau, Augustin Borgia-Levasseur et Dame Marguerite Manseau, son épouse, Nicolas Borgia-Levasseur et Dame Angélique Manseau, son épouse, tous aussi au nom de Joseph Paquet, de Montréal, et Josephite Manseau, son épouse, leurs gendres et filles, sœurs et beaux-frères; encore Louis-Joseph Joubert, fils unique, seul héritier de défunt Jean Joubert, vivant, tanneur, et d'Elizabeth Manseau, absent de cette province, pour lequel les vendeurs se portent forts.”

Lesquels vendent à Taylor “un terrain situé en la banlieue de cette ville, à l'extrémité du faubourg Saint-Jean, contenant trois quarts “d'arpent de front sur soixante-douze pieds de profondeur, formant un “carré long, borné par devant au chemin St-Jean;” et ensemble deux